

■ AULT

RÉUNION PUBLIQUE. La circulation à Ault, véritable souci pour les habitants

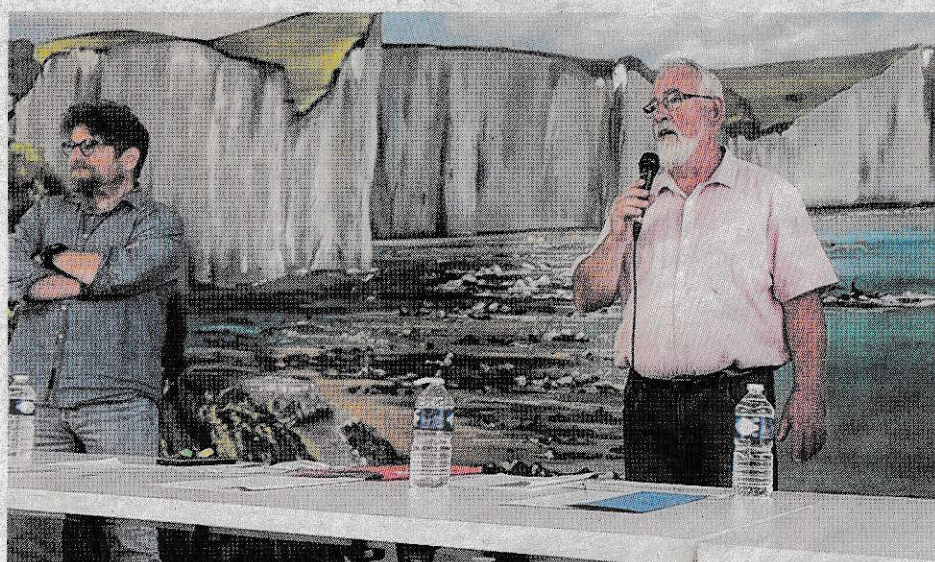
Samedi 30 juillet, les Aultois ont participé dans le hall de la mairie à une réunion publique concernant la circulation compliquée en ville et les excès de vitesse.

En choisissant l'été pour organiser sa quatrième réunion publique, la municipalité d'Ault a voulu réunir habitants à l'année mais aussi résidents secondaires. Le maire, Marcel Le Moigne, a rappelé que la commune compte environ 1 400 habitants l'hiver contre 6 000 l'été.

Circulation compliquée dans Ault

Alors qu'une partie de la ville est passée à 30 km/h le 1^{er} juillet, en plus de la zone bleue, la circulation fait toujours débat à Ault. Malgré cette limitation, les riverains se plaignent toujours de la vitesse dans l'avenue du Général-Leclerc qui elle, se trouve limitée à 50 km/h.

Pour Laurent Cholet, 1^{er} adjoint, « il aurait été contre-productif de mettre toute la ville à 30 km/h. Les gens qui entendent dépasser les vitesses auraient continué ». Ce dernier a aussi annoncé que « prochainement il va y avoir l'apparition de trois passages piétons protégés avec un rappel lumineux bleu la nuit ». Si la vitesse ne tombe pas, il sera envisagé un passage à 30 km/h



La salle était comble pour la réunion publique samedi 30 juillet à Ault. Il a été question d'urbanisme, des trottoirs mais surtout de la circulation dans la ville.

dans toute la commune.

Dans le quartier, à l'arrière de l'ancien casino (Rue de Jamart, rue de la République, rue des Bessaints et rue Quinquerie), les habitants se retrouvent bloqués lorsque des événements sont organisés dans la Grande Rue.

La seule façon pour eux est de « prendre les rues dans le mauvais sens », regrette une habitante. Un souci qu'a recon-

nu Marcel Le Moigne, maire. Ce dernier envisage un changement temporaire de sens de circulation pour permettre aux habitants de quitter Ault lorsque des événements sont organisés. « Il est nécessaire d'agir vite puisque le quartier est enclavé. Il faut que la semaine prochaine, il y ait une solution en place », assure l'édile.

Du mieux et du moins bien à Onival

À Onival, le boulevard Michel-Couillet inquiète. Selon Pascal, un riverain du boulevard, « les véhicules lourds fragilisent la route et la chaussée s'enfoncé ». Il souligne néanmoins que le changement de sens de circulation (il est désormais interdit de remonter le boulevard, NDLR) est une « très bonne

chose. Il y a une circulation apaisée, il y a moins de bruit, moins de pollution et je pense que c'est très bien pour les touristes aussi ».

Un changement qui ne plaît pas aux habitants de la rue de la plaine. « J'ai reçu une pétition des habitants de la rue de la plaine », indique Marcel Le Moigne. Cette dernière a recueilli 50 signatures.

L'édile comprend que la sortie de plage mais surtout du camping de Woignarue, qui transite par la rue de la plaine, pose problème dû à la largeur de la chaussée. « On a mis une interdiction pour les camping-cars parce que la rue est trop étroite et qu'il y a des accrochages. On les invite à remonter rue du Casino qui est beaucoup plus large mais peut-être qu'on peut imaginer les faire remonter rue de la mer », confie l'édile.

Fréquentation et vitesse élevée au Bois de Cise

Même problème de fréquentation et de vitesse au Bois de Cise. « Il y a de graves problèmes provoqués par la

vitesse et par le nombre de voitures. Le Bois de Cise est en danger », regrette une habitante. Ce à quoi le maire a répondu qu'il « ne pouvait pas interdire aux gens d'entrer dans le Bois de Cise ». Selon ce dernier et un autre habitant du hameau, ce sont les habitants eux-mêmes qui ne respectent pas les limitations de vitesse.

Une situation compliquée pour les habitants qui tentent de se faire justice eux-mêmes. « De plus en plus d'habitants essayent de faire ralentir les automobilistes. Les injures et les menaces pleuvent, un jour ou l'autre il y aura un drame », craint un intervenant. L'élue rappelle que les rues sont à 30 km/h et que pour le moment il ne peut rien faire sur la rue principale puisque c'est une départementale. « Nous sommes en démarche pour la faire déclasser », prévient-il. Ce déclassement permettrait de faire les aménagements nécessaires.

Augustin Thibouw